

Ni islam en France, ni islam de France



Karim El Karoui a l'intention de créer une nouvelle association, qu'il a déjà baptisée « *Association musulmane pour un islam de France* », une de plus.

Elle serait approvisionnée par une redevance sur la consommation halal, qui financerait le culte musulman et soutiendrait la « *Fondation pour l'islam de France* », chargée, elle, du volet culturel. A savoir, la formation des imams et la production de connaissance de l'islam.

L'idée (non communiquée) serait que cette redevance participe à la construction de nouvelles mosquées et, d'autre-part, El Karoui décide d'associer l'Etat à cette nouvelle organisation

puisque c'est l'Etat qui nommerait la gouvernance et délivrerait les cartes de certifications permettant le monopole religieux.

Il nommerait également les musulmans français au Conseil d'administration et à la direction générale de la Fondation.

Ce qui serait totalement contraire à la loi de 1905 et jetterait à terre la neutralité de l'Etat, déjà bien malmenée depuis qu'elle est confrontée à la religion islamique et à ses exigences.

El Karoui propose d'élire un « Grand imam de France » (comme il y a un Grand rabbin de France) destiné à poser les jalons d'un islam français et qui aurait le pouvoir de révoquer des imams déviants.

Il paraît séduit par le concordat accordé à l'Alsace-Moselle et souhaiterait faire de l'Alsace-Moselle la base pour la construction de son « islam DE France » qui permettra de faire émerger un « islam français ».

Or, la grande majorité des citoyens français, 72%, souhaiteraient bien au contraire que la loi de 1905 soit élargie à l'Alsace-Moselle.

Mais sans doute s'agit-il dans l'esprit d'El Karoui d'une fine stratégie afin que son « islam DE France » puisse bénéficier d'un financement par l'Etat, c'est-à-dire par les contribuables.

El Kaouri, à juste titre, tient pour principal responsable de la radicalisation les mosquées et les écoles coraniques car elles sont entre des mains étrangères. Pour remédier à ce constat, il propose tout simplement d'enseigner l'arabe à l'école publique et il présente cette revendication comme une attente des musulmans (67% souhaiteraient, selon lui, que leurs enfants étudient l'arabe classique, celui de la langue coranique). Il envisage cette solution comme une lutte

prioritaire contre la radicalisation.

Au passage, il accuse l'Education nationale d'avoir fermé l'apprentissage de la langue arabe dans le secondaire aux enfants d'immigrés musulmans, les obligeant à se communautariser. Il accuse la république de « sectarisme ».

En réalisant une telle analyse, El Karoui se trompe totalement.

Il oublie, volontairement ou non, que si la langue arabe n'a plus été enseignée par l'école publique c'est parce que les inscriptions avaient diminué jusqu'à presque disparaître à l'an 2000. Alors que l'attractivité des réseaux parallèles (mosquées et écoles coraniques) progressait de façon constante.

Toujours selon son analyse, El Karoui indique que 56% des musulmans demandent que l'arabe classique soit enseigné. Il se méprend également sur cette demande car elle pose un problème en tout premier lieu aux musulmans puisque, dans leur grande majorité, ils parlent un arabe dialectal, l'arabe algérien, l'arabe marocain, l'arabe tunisien, l'arabe égyptien, etc. L'arabe classique n'a plus rien à voir avec l'arabe des rues du Maghreb ou du Moyen-Orient.

Demandez à un Syrien ou à un Egyptien de dialoguer avec un Algérien et vous constaterez le résultat !

El Kaouri insiste pour faire croire que cet enseignement servirait les échanges économiques avec le Moyen-Orient et le Maghreb. Or, chacun sait, et les arabes les premiers, que depuis bien longtemps c'est l'anglais qui est la langue usitée et que c'est cette langue qui devrait être privilégiée et non l'arabe (N'est-ce pas M. Macron ?)

En contradiction totale avec la laïcité, El Karoui verrait d'un bon œil le financement par l'Etat de la « gestion de l'islam au quotidien ».

Outre son inutilité pratique, les résultats de ce rapport El Karoui sont très inquiétants.

Comment a-t-il pu imaginer un seul instant qu'il serait soutenu par l'UOIF, les Frères Musulmans, etc. ? Il sera non seulement ignoré mais même combattu brutalement.

Ce rapport ne servira à rien d'autre qu'à approfondir, davantage qu'il ne l'était déjà, le fossé entre la communauté musulmane et la France !

Manuel Gomez